

News and Useful Resources Around and About Cozy.io

Cozy Cloud's official blog

- [Cozy.io](#)
- [Accueil](#)
- [Archives](#)

Our dream is to provide an incredible web experience while giving you the freedom to control your data.

— The Cozy Team

[« Changes within the Cozy leadership team](#)

Changement au sein de l'équipe dirigeante de Cozy Cloud

By Tristan Nitot, 19 Jul 2016. [Permalink news](#)

*Billet mis à jour le 28/07/2016 suite au droit de réponse de Frank Rousseau ci-après. Les modifications sont **en gras** et l'ancienne version est disponible [ici](#) (https://blog.cozyccloud.cc/public/2016/Billet_original_2016-07-19.png).*

Chaque projet, qu'il s'agisse de logiciel libre, d'entrepreneuriat ou d'association, est le résultat d'un travail d'équipe, d'hommes et de femmes qui œuvrent dans un but commun. Depuis plusieurs mois, les désaccords entre les membres de l'équipe de direction de Cozy Cloud sont allés grandissant, au risque de brider la progression du projet. Il a donc été décidé conjointement par Benjamin André (CEO et président) et Frank Rousseau (CTO et DG) de demander un arbitrage **au board et, partant, à l'assemblée générale, comme l'atteste ce mail de Frank Rousseau du 28 mai 2016** :

« nous n'avons pas trouvé d'accord et avons donc décidé de soumettre la situation à notre board en toute conscience des implications que ça peut avoir » — Frank Rousseau.

L'assemblée générale, suite à un vote effectué ce matin du 19 juillet 2016, a décidé de révoquer Frank Rousseau de ses fonctions de CTO et DG.

Cette décision, difficile mais nécessaire à cette étape du projet, va permettre au projet de logiciel libre Cozy de se libérer de conflits internes qui bloquaient les processus de décision.

Cette décision, qui n'est pas liée à la récente augmentation de capital, ne remet pas en cause la nature participative, libre et open source du [projet Cozy Cloud](https://github.com/cozy/) (<https://github.com/cozy/>) ni les contributions apportées par Frank depuis le lancement du projet.

Benjamin André (CEO) et Tristan Nitot (CPO).

Droit de réponse de Frank Rousseau, reçu le 26/07/2016

Dans un article intitulé changement au sein de l'équipe dirigeante de COZY CLOUD, Monsieur Tristan NITOT a écrit :

Il a donc été décidé conjointement par Benjamin ANDRE CEO et Président et Franck ROUSSEAU CTO et DG de demander un arbitrage à l'Assemblée Générale.

Monsieur Franck ROUSSEAU entend préciser qu'il n'a jamais demandé à l'Assemblée Générale un arbitrage sur d'éventuels désaccords entre les membres de l'équipe de direction, bien au contraire et, que sa révocation a été initiée par Benjamin ANDRE CEO et Président avec l'accord de la majorité de l'actionnariat de la société.

Monsieur Franck ROUSSEAU va engager une action visant à qualifier d'abusive la révocation de son mandat.

Précisions de Cozy Cloud, publiées le 28/07/2016

Par souci de transparence et en suite de la réponse apportée par Frank Rousseau à ce billet, Cozy Cloud souhaite préciser les deux points suivants :

- Frank Rousseau a envoyé un mail le 28 mai 2016 qui montre qu'il a été décidé conjointement par Benjamin André et Frank Rousseau de demander un arbitrage au board et du coup à l'assemblée générale : « *nous n'avons pas trouvé d'accord et avons donc décidé de soumettre la situation à notre board en toute conscience des implications que ça peut avoir* » — Frank Rousseau.
- La décision du départ de Frank Rousseau n'est pas liée à la récente augmentation de capital et ne remet pas en cause la nature participative, libre et open source du projet Cozy Cloud, qui sont l'ADN de Cozy. C'est pourquoi nous démentons fermement tout propos insinuant le contraire.

FAQ

Quel est le sujet de la discorde ?

Lors de ces derniers mois, il y a eu de nombreux sujets sur lesquels les deux co-fondateurs, Benjamin André et Frank Rousseau, n'ont pas réussi à se mettre d'accord. Les différends étaient d'ordre opérationnel et managérial : par exemple comme l'explique Frank à [NextImpact](http://www.nextinpact.com/news/100708-cozy-cloud-revoque-son-co-fondateur-qui-compte-poursuivre-entreprise.htm) (<http://www.nextinpact.com/news/100708-cozy-cloud-revoque-son-co-fondateur-qui-compte-poursuivre-entreprise.htm>), faut-il élaborer une offre vendue en direct au risque de faire concurrence à nos partenaires hébergeurs ou privilégier les partenariats avec des grands comptes pour toucher le grand public ? Aucun de ces différends ne concernait l'aspect communautaire et libre du projet Cozy, domaine sur lequel il y a toujours eu consensus.

Quels seront les impacts sur les utilisateurs ? Les contributeurs ?

Il n'y aura pas d'impact, le choix concernait uniquement les composantes opérationnelle et managériale du projet.

Est ce que Cozy va changer d'objectif ?

Notre mission est plus que jamais de démocratiser le serveur : alors que nos décisions quotidiennes sont de plus en plus pilotées par la donnée, il est indispensable de redécentraliser le web. Notre ambition est que chacun puisse disposer de son propre Cloud, véritable domicile numérique et plateforme de services plus puissants. Tandis que vos données sont aujourd'hui dispersées dans des silos aux intérêts antagonistes, votre Cloud Personnel les réunit pour bénéficier de services et d'une confidentialité inenvisageables aujourd'hui. À la clef, plus de contrôle pour plus d'usages !

Est-ce que Cozy restera un logiciel libre/portera toujours la philosophie du logiciel libre ?

Cozy reste un logiciel libre porteur des valeurs du libre et développé de façon communautaire. Cette décision ne remet absolument pas en cause ni notre identité, ni la suite du projet. Il n'y aura ni changement de licence, ni aucun changement sur notre attitude par rapport à la communauté. Nos utilisateurs et utilisatrices, nos contributeurs et contributrices sont toujours notre priorité.

Est-ce une décision liée à la récente levée de fonds auprès de MAIF et Innovacom ?

Non. Les fondateurs ont eu de grandes difficultés à se mettre d'accord sur de nombreux sujets liés à la vie de l'entreprise, au point qu'il est apparu aux fondateurs qu'un arbitrage des actionnaires réunis en assemblée générale était devenu nécessaire sur le thème de la gouvernance de Cozy Cloud. Les actionnaires, qui ne sont pas à l'origine de cette demande d'arbitrage, ont voté en assemblée générale contre la révocation de Benjamin André et pour la révocation de Frank Rousseau.

Quel est l'impact de cette décision sur Cozy Cloud ?

La décision prise par l'assemblée générale ne vise pas à changer de stratégie mais à permettre au projet de redevenir plus efficace, étant débarrassé des désaccords entre les fondateurs. De ce fait, les seuls changements sont internes à l'entreprise Cozy Cloud et le projet de logiciel libre Cozy va voir son développement s'accélérer, toujours dans l'optique d'une maîtrise des données personnelles par l'utilisateur.

[« Changes within the Cozy leadership team](#)

[Contact](#) | [Mentions légales](#) | Powered by [Dotclear](#)